

FORMATION DE TUTEURS EN ENTREPRISE

Formation éligible au plan de formation de l'entreprise

➔ Objectifs de formation :

Apprendre à mener efficacement des fonctions de tuteur dans son entreprise afin d'accueillir et professionnaliser un nouveau collaborateur ou un stagiaire.



Public :

Toute personne amenée à assurer des fonctions de tuteur en entreprise.

➔ Pré-requis :

Justifier de 3 années d'expérience professionnelle

➔ Durée : 4 jours (28h)

➔ **Modalité** : formation en présentiel sur un schéma 2 jours + 2 jours
Formation proposée en inter et en intra

➔ Contenus :

Module 1 : jours 1 et 2

- Les différentes fonctions du tuteur.
- Les activités du tuteur :
 - Préparer l'accueil,
 - Accueillir et accompagner,
 - Organiser une progression dans le parcours d'apprentissage,
 - Former sur le poste de travail :
 - Les démarches d'apprentissages

Module 2 : jours 3 et 4

- Le suivi du tuteur :
 - Evaluer les acquis
 - Mettre en place et/ou renseigner un dossier de suivi
 - Proposer des actions corrections en cas de difficultés observées
- La conduite d'un entretien de suivi
- La gestion de situations délicates
- Le lien avec le supérieur hiérarchique
- La liaison avec les organismes de formation

➔ Méthodes pédagogiques :

Alternance de démarches actives des participants (étude de cas (vidéos), recherche, échanges,...), production d'outils d'aide à la fonction de tuteur par chaque participant et de synthèses ou d'apports théoriques par le formateur.

➔ Formateur :

Formation assurée par un formateur qualifié et expérimenté, spécialisé sur la formation des formateurs.

➔ **Compétences :**

A l'issue de la formation, les participants :

Module 1 :

- connaîtront les missions afférentes aux tuteurs en entreprise
- sauront préparer l'accueil du tuteuré, l'accueillir et l'accompagner le tuteuré dans sa prise de fonction
- sauront contribuer à l'acquisition de savoir-faire professionnels :
 - organiser un parcours d'apprentissage,
 - connaître des démarches pédagogiques pour former le tuteuré sur son poste de travail de manière progressive et structurée

Module 2 :

- seront capables de mettre en œuvre un accompagnement du tuteuré
- sauront évaluer les acquis du tuteuré
- sauront renseigner des documents de suivi,
- disposeront de clés pour réagir face à des situations particulières
- sauront mener un entretien de suivi
- seront en mesure d'assurer le lien avec le supérieur hiérarchique et l'organisme de formation du tuteuré.

➔ **Évaluation :**

Des évaluations ont lieu à la fin de chaque module permettant d'apprécier la maîtrise des compétences visées. Ces évaluations ont la forme de quizz et de productions personnelles.

➔ **Validation :**

Attestation de formation précisant les compétences travaillées.

➔ **Les plus de la formation :**

Un « guide du tuteur » remis à chaque participant pour l'aider dans sa fonction.